

REVUE  
**DROIT & SOCIÉTÉ** مجلة  
القانون و المجتمع

دورية علمية محكمة تعنى با لدراسات و الأبحاث في المجال القانوني و الاجتماعي و الاقتصادي.  
PERIODIQUE SCIENTIFIQUE A COMITE DE LECTURE, CONSACRE A LA PUBLICATION D'ETUDES  
ET DE RECHERCHES DANS LES DOMAINES JURIDIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIAL



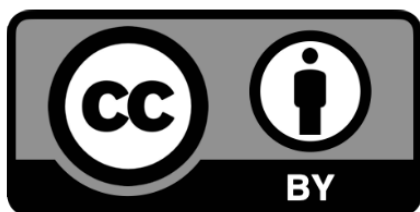
**LA « COOPÉRATION SUD -SUD » DANS LE  
MONDE : LE CAS DU MAROC ET LA CHINE**

**"SOUTH-SOUTH COOPERATION" AROUND  
THE WORLD: THE CASE OF MOROCCO AND  
CHINA**

**10.5281/zenodo.10251177**

**Zaid Ben MOUHADJOU MMADI**

Doctorant en Droit public et Sciences politiques  
Faculté des sciences juridiques économiques et sociales  
Mohammedia  
Université Hassan II Casablanca, Maroc  
[mhadjou02@gmail.com](mailto:mhadjou02@gmail.com)



Éditée Par  
**SOCIAL AND MEDIA STUDIES INSTITUTE**



**REVUE DROIT & SOCIÉTÉ**  
ISSN : 2737-8101

# LA « COOPÉRATION SUD -SUD » DANS LE MONDE : LE CAS DU MAROC ET LA CHINE



N° 11 - OCTOBRE / DECEMBRE 2023

REVUE DROIT & SOCIÉTÉ

## RESUME

Cet article découle d'une recherche documentaire approfondie sur la coopération sud-sud à l'échelle mondiale, se concentrant particulièrement sur le contexte sino-marocain. Son objectif principal est d'analyser la nature de la « coopération sud -sud », en examinant ses objectifs, ses mécanismes et son impact spécifique sur les relations sino-marocaines. En adoptant une approche descriptive, cette contribution cherche à répondre à une question fondamentale. De quelle manière cette coopération sud-sud agit-elle en tant que levier pour le développement durable, favorisant l'égalité entre Rabat et Pékin ?

**Zaid Ben MOUHADJOU  
MMADI**

Doctorant en Droit public et Sciences  
politiques  
Université Hassan II Casablanca,  
Maroc

Les résultats de cette étude mettent en lumière une coopération sud-sud entre les deux partenaires qui est non seulement riche et fructueuse, mais également rentable. Toutefois, il est à souligner que le Maroc se trouve dans une position à la fois dynamique et fragile face à la concurrence chinoise. Cette situation indique ainsi la nécessité de promouvoir des perspectives réelles fondées sur une logique de bénéfices mutuels (gagnant-gagnant).

**Mots clés :** coopération sud-sud, relations sino-marocaines, développement durable, égalité des partenaires, dynamiques de coopération, perspectives gagnant-gagnant.

48

# "SOUTH-SOUTH COOPERATION" AROUND THE WORLD: THE CASE OF MOROCCO AND CHINA

## ABSTRACT:

This article is the result of an in-depth literature search on South-South cooperation worldwide, with a particular focus on the Sino-Moroccan context. Its main objective is to analyze the nature of "south-south cooperation", examining its objectives, mechanisms and specific impact on Sino-Moroccan relations. Adopting a descriptive approach, this contribution seeks to answer a fundamental question: in what way does this South-South cooperation act as a lever for sustainable development, promoting equality between Rabat and Beijing?

**Zaid Ben MOUHADJOU  
MMADI**

PhD student in Public Law and  
Political Science  
Hassan II University Casablanca,  
Morocco

The results of this study highlight a South-South cooperation between the two partners that is not only rich and fruitful, but also profitable. However, it is emphasized that Morocco finds itself in a position that is both dynamic and fragile in the face of Chinese competition. It is underlining the need to promote real prospects based on the logic of mutual benefit (win-win).

**Keywords:** *south-south cooperation, Sino-Moroccan relations, sustainable development, equal partners, cooperation dynamics, win-win prospects*

## I. Introduction

Les relations bilatérales entre la Chine et le Maroc demeurent essentielles pour le développement durable de ces deux nouveaux états émergents. Elles aspirent à être un partenariat fondé sur l'égalité, la solidarité et la consolidation mutuelle. Ces relations visent à promouvoir de réelles perspectives de développement durable et de l'intégration sociale, économique, commerciale, touristique et culturelle. Toutefois, cette coopération a eu pour étoile de fond les crises liées à la covid19, la guerre Ukraine-Russe, les changements climatiques et les coups d'États actuels en Afrique.

En adoptant sur une approche descriptive, cette contribution a pour objectif d'analyser la nature de «la coopération sud-sud» dans le contexte sino-marocain, en examinant ses objectifs, ses mécanismes

et son impact. Les questions centrales abordées sont les suivantes : en quoi cette coopération est-elle un levier de développement durable dans un esprit d'égalité, de gagnant-gagnant entre Rabat et Pékin ? Quels sont les projets à réaliser pour hisser le niveau de partenariat ? Quels sont les obstacles qui entravent cette coopération sino-marocaine ?

Pour répondre à ces interrogations, nous nous concentrons d'abord sur «la coopération sud-sud» et ses mécanismes, puis nous décrivons les activités concrètes entreprises dans le cadre de la coopération sino-marocaine pour favoriser le développement. Enfin, nous exposons les limites observées et formulons les recommandations en vue de pérenniser cette coopération.



## II Coopération sud-sud et ses mécanismes

### II. 1 Éclaircissement conceptuel

Aux yeux des institutions internationales et des chercheurs, la coopération sud-sud est un concept plurivoque. Par conséquent, sa définition reste souvent mal comprise et problématique. Toutefois, dans la littérature, quelques notions font l'unanimité à l'égard des chercheurs. Pour la plupart d'entre eux, « la coopération sud-sud » se focalise sur des bases communes : la solidarité mutuelle, sur une visée commune... Nation-Unies (2012) définit ainsi « la coopération sud-sud » : « l'effort conjoint des peuples et des pays, né d'expériences et de sympathies partagées... un partenariat entre égaux ». Selon cette définition, la coopération favorise le partage des connaissances, des expériences dans une logique commune entre deux partenaires. Selon l'ONU, dans son forum en 2010, « la coopération sud-sud » renvoie à un « transfert véritable des ressources entre le pays offrant les programmes de coopération et les pays des partenaires ». En effet, cette « coopération sud -sud » trouve son expression dans le concept « partenariat à flux inverse ». Ce dernier est focalisé sur une logique distinctive selon laquelle (GUIRA Amor 2020 : 3) « Tout pays, indépendamment de son état de développement, possède une expertise quelconque, dans un ou plusieurs domaines. Cette expertise être exploités dans d'autre pays du sud et sur la solidarité et le bénéfice mutuel plutôt que sur les intérêts stratégiques des donateurs ». « La coopération sud-sud » touche aussi plusieurs volets ; elle s'intéresse également aux partages des compétences, au secteur de la santé et l'environnement et aux transferts technologiques. Comme confirme OITBRPA (2017 : 3), c'est un « cadre de travail large destiné à la collaboration entre les pays du Sud dans les domaines politiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux et

techniques. (...) Elle peut agir sur une base bilatérale, multilatérale, régionale, sous régionale et interrégionale. ». Néanmoins, Antonio GUTERRES (2017) met en garde que « la coopération sud-sud ne doit pas être un instrument pour mettre de côté les engagements pris par les pays développés. Et la contribution au développement de la part du nord ne doit pas cesser si l'on veut soutenir une mondialisation équitable ». Par rapport à ces différentes définitions, nous considérons que « la coopération sud-sud » est cadre conceptuel visant à développer les pays du sud dans une logique d'une relation gagnant-gagnant. Pour la mise en œuvre de ces mécanismes en matière projets, des activités, des initiatives et des investissements, « la coopération sud-sud » mobilise divers acteurs. Il s'agit des partenaires, des firmes multinationales, des organismes non gouvernementaux, des sociétés civiles, des universitaires, le secteur privé... La « coopération sud -sud » se concrétise par des projets, par l'initiation des activités économiques, commerciales, socioculturelles. Pour ce faire, la coopération mobilise divers acteurs : des partenaires, des firmes multinationales, des ONG, des universitaires, des sociétés civiles, le secteur privé...

### II.2 Objectifs et mécanismes de « la coopération sud-sud »

#### II.2.1 Objectifs de « la coopération sud-sud »

Les objectifs de la coopération sud-sud ont été formellement énoncés aux Nations unies en 1978, comprenant les points suivants : «

- Renforcer l'indépendance politique, économique, et sociale des pays en développement ;
- Accélérer le développement dans un esprit d'égalité, de respect mutuel et de solidarité ;
- Corriger les déséquilibres des systèmes internationaux entre les pays en



*développement et les pays industrialisés.*

- *Créer et renforcer les capacités technologiques des pays en développement pour satisfaire leurs besoins du développement ;*
- *Accroître et améliorer les communications entre les pays en développement pour faciliter l'accès à la connaissance, face aux problèmes de développement. »*

Cette déclaration, présentée dans un contexte onusien, souligne les principes fondamentaux de la coopération sud-sud. Ils mettent l'accent sur l'autonomie, l'équité, la solidarité et le partage des connaissances comme moyens de promouvoir un développement durable et équilibré à l'échelle mondiale.

### II.2.2 Mécanismes de « la coopération sud-sud »

- La « coopération sud-sud demeure » demeure un cadre de référence pour développer les pays du sud. Ce cadre est basé sur des visées communes, sur l'intercompréhension, sur la solidarité mutuelle afin de garantir une indépendance financière des pays du sud,
- Cette coopération considère que toutes les décisions prioritaires sont prises par les pays du sud
- La « coopération sud -sud » est une entreprise fondée sur des mécanismes, des aspirations, des besoins et des attentes adaptés aux contextes des pays concernés ;
- Elle est basée sur une consolidation et un partenariat fructueux à l'échelle internationale ;
- Elle se focalise sur le principe de l'égalité, sur le principe de consolidation mutuelle, et des objectifs communs.
- La « coopération sud -sud » veille sur la souveraineté dans une logique d'une responsabilité partagée.

- Elle veille sur la liberté collective des pays en développement.

Cette « coopération sud-sud » vise à ouvrir aux pays du sud de réelles les voies et les moyens visant à promouvoir une politique sereine et à prendre des décisions justes et équitables. Cette politique servira un modèle de développement efficace. Il convient de souligner que les modèles du développement de cette coopération sont sur une logique des relations bilatérales, multilatérales, régionales et interrégionales. Alors comment cette coopération sud-sud a-t-elle servi un cadre de référence pour redynamiser le développement durable entre le Maroc et la Chine ?

### III Principes directeurs de la Coopération Sud-Sud : Un Cadre Innovant pour le Développement durable

Dans le contexte de la coopération sud-sud, le G77, en partenariat avec la Chine, a élaboré des principes directeurs qui guident cette collaboration novatrice. Ces principes établissent un cadre de référence essentiel pour le développement des pays du Sud, fondé sur des objectifs communs, une intercompréhension mutuelle et une solidarité visant à assurer l'indépendance financière des nations du Sud. Parmi ces principes, il est souligné que toutes les décisions prioritaires sont prises par les pays du Sud, renforçant ainsi le caractère autonome de la coopération.

Cette entreprise de « coopération sud-sud » est ancrée dans des mécanismes spécifiques, répondant aux aspirations, besoins et attentes des pays concernés, tout en favorisant une consolidation et un partenariat fructueux à l'échelle internationale. En se concentrant sur les principes d'égalité, de consolidation mutuelle et d'objectifs communs, la coopération sud-sud veille à la souveraineté dans une logique de responsabilité partagée. Elle garantit



également la liberté collective des pays en développement.

L'objectif ultime de cette « coopération sud -sud » est d'ouvrir de réelles voies et moyens pour promouvoir une politique sereine, conduisant à des décisions justes et équitables. Cette politique ambitieuse vise à servir de modèle de développement efficace, en mettant en œuvre des modèles logiques de relations bilatérales, multilatérales, régionales et interrégionales. La section à venir explorera de manière approfondie la manière dont cette coopération sud-sud a agi comme un cadre de référence essentiel pour revitaliser le développement durable entre le Maroc et la Chine.

### III. 1 Relation sino-marocaine au service de développement durable

Pour améliorer l'environnement des affaires, le Royaume du Maroc s'est engagé depuis plusieurs décennies dans de grands chantiers de réformes économiques et commerciales. Ces chantiers sont réalisés en collaboration avec la Chine dans le cadre de la coopération sud-sud. Ces relations bilatérales se concrétisent par des dispositions, des accords, des conventions, des traités, des mémorandums signés depuis les années 2000.

Dans cette perspective, de nombreux consensus s'inscrivent dans la logique du développement durable des deux partenaires. Un accord « commercial et économique » a été ratifié dans la capitale marocaine en mars 1995 et mis en application en 1999. En ce qui concerne les Chinois, ils ont élaboré un document-cadre intitulé « Document sur la politique chinoise à l'égard de l'Afrique », publié en 2006. Ils y exposent clairement la mission prioritaire de cette coopération sur les plans politique, financier, culturel et militaire. En novembre 2017, le Maroc a signé un traité d'entente avec la Chine dans de nombreux secteurs de développement.

Cette initiative vise à accompagner le Maroc dans sa démarche visant à réduire sa dépendance économique à l'égard de l'Europe, notamment de l'Espagne. L'objectif est également de soutenir le Maroc dans sa lutte contre le chômage, en favorisant la création d'emplois pour les jeunes Marocains. Dans le même contexte, le Maroc a adhéré en 2017 à un « mémorandum d'entente sur les nouvelles routes de la soie », renforçant ainsi les relations triangulaires entre la Chine, le Maroc et l'Afrique.

Ce nouveau cadre d'échange et de partage a favorisé le renforcement des relations sino-marocaines dans divers domaines tels que la santé, l'éducation, l'agriculture et les travaux publics. En effet, cette volonté de rapprochement entre Pékin et Rabat, dans un esprit de coopération sud-sud, a été fortement marquée par la première visite d'État de Sa Majesté Mohamed VI à Pékin en 2016. Cette visite a donné lieu à la signature de plusieurs conventions. Celles-ci visent à renforcer et à redynamiser la coopération bilatérale dans de nombreux secteurs de développement notamment l'économie, l'industrie, la culture, la finance, le tourisme, l'énergie et les infrastructures.

Les relations sino-marocaines ont des racines profondes remontant aux années 1958, lorsque le Maroc a établi ses premières relations diplomatiques avec Pékin. Comme l'exprime Mohammed Tawfik MOULIGNE (2018 : 3), « l'amitié maroco-chinoise n'a cessé de se renforcer, nourrie par une compréhension mutuelle, des engagements communs et la volonté d'un partenariat gagnant-gagnant couvrant tous les domaines ». Ainsi, la Chine demeure un partenaire incontournable pour le Maroc. Ces relations bilatérales offrent-elles des avantages, des menaces ou des opportunités ?



### III. 2 Activités phares et investissements directs

Cette section de l'article est axée sur les activités phares et les investissements directs de la Chine au Maroc dans le secteur agricole. Elle vise à explorer les dynamiques complexes entourant la production de phosphates, une ressource cruciale détenue en abondance par la Chine et le Maroc. Ce partenariat triangulaire, étendu aux pays africains, ambitionne de promouvoir l'innovation agricole. Et cela est possible en capitalisant sur ses réserves de phosphates. L'objectif est de rationaliser la production, de préserver les réserves chinoises, de contrôler les prix, tout en contribuant à la sécurité alimentaire mondiale, en particulier en Afrique.

En ce qui concerne l'industrie automobile, la transition observée depuis les années 2000 marque un passage significatif d'une prédominance politique à une orientation économique dans les relations sino-africaines. L'étude met en évidence l'implication croissante des constructeurs et équipementiers automobiles chinois au Maroc, reflétant une évolution vers une logique de marché prééminente. Ces investissements sont loin d'être simplement intégrés dans la stratégie des « nouvelles routes de la soie ». Ils révèlent un aspect complexe lié à la mondialisation des acteurs traditionnels de l'industrie automobile par le biais de leurs alliances avec des partenaires chinois.

Ainsi, cette section explore la transformation du rôle de la Chine en Afrique. Autrement dit elle met en lumière les nuances entre les motivations politiques antérieures et les considérations économiques actuelles, en particulier dans le contexte de l'industrie automobile. La sophistication croissante des interactions sino-africaines émerge dans cette évolution complexe, marquant une transition vers des dynamiques économiques plus robustes et des partenariats stratégiques.

### III. 2.1 Partenariats entre la Chine et le Maroc dans le secteur agricole

Le partenariat triangulaire entre la Chine, le Maroc et les pays africains vise à se concentrer sur la production de phosphates. La Chine et le Maroc possèdent tous deux des avantages significatifs dans la production de phosphates, la Chine étant le plus grand producteur et le Maroc possédant les plus grandes réserves et étant le premier exportateur. Le partenariat (OUALAOU.F 2017) vise à promouvoir l'innovation agricole en Afrique en tirant parti de ces ressources en phosphate.

L'initiative vise à développer une compréhension commune entre la Chine et le Maroc pour rationaliser et restructurer la production de phosphate. Cela permettrait à la Chine de mieux conserver ses réserves, de contrôler les prix de production et d'atténuer les risques de pollution de l'environnement. En travaillant ensemble de manière responsable, les deux pays peuvent réguler la production et l'utilisation de cette matière première cruciale. Cette approche est considérée comme précieuse pour relever le défi de la sécurité alimentaire mondiale, en particulier en Afrique.

Le partenariat entre la Chine et le Maroc dans le secteur agricole s'inscrit dans le cadre d'une collaboration stratégique plus large. La Chine, en tant que puissance économique mondiale, est devenue le premier partenaire économique de l'Afrique, tandis que le Maroc vise à renforcer ses relations politiques avec les pays africains. L'accent mis sur les phosphates s'explique par les immenses besoins en engrais de l'Afrique. Dans cette logique, le partenariat vise à y répondre en tirant parti des atouts de la Chine et du Maroc, en matière de production de phosphates.

Dans l'ensemble, le partenariat triangulaire entre la Chine, le Maroc et les pays africains vise à promouvoir une révolution verte et à répondre aux besoins



alimentaires fondamentaux de l'Afrique. En faisant progresser l'agriculture africaine, le partenariat vise à lutter contre la pauvreté, à générer des excédents financiers dans les zones rurales, à soutenir l'industrialisation du continent et à faciliter l'urbanisation. (Oualalou, F. 2017)

### III.2.2 Industrie automobile

L'évolution du rôle de la Chine en Afrique, en particulier dans l'industrie automobile au Maroc, reflète un changement de paradigme majeur, passant d'une prédominance politique à une orientation économique. Depuis le début des années 2000, on observe un pivot significatif dans les relations sino-africaines, marqué par une transition vers des dynamiques économiques plus fortes. Cette transformation est examinée de près par PAIRAULT.T (2018), qui souligne le passage du politique à l'économique dans les interactions sino-africaines.

L'étude met en lumière l'engagement croissant des constructeurs et équipementiers automobiles chinois dans les économies marocaines. Ce phénomène témoigne d'une transition graduelle vers une logique de marché prééminente dans les relations sino-africaines. Plus précisément, les investissements et partenariats établis par les entreprises chinoises dans les filières automobiles en Algérie et au Maroc illustrent cette dynamique. En effet, ces partenariats ne représentent pas simplement une intégration des économies africaines dans la stratégie des « nouvelles routes de la soie ». Ces partenariats révèlent également un aspect plus complexe lié à la mondialisation des constructeurs traditionnels par le biais de leurs alliances avec des partenaires chinois.

L'évolution du rôle de la Chine en Afrique, centrée sur l'industrie automobile au Maroc, est ainsi caractérisée par un changement de perspective, où les considérations économiques prennent le dessus sur les motivations politiques

antérieures. Les constructeurs chinois cherchent activement à s'insérer dans ces marchés africains, signalant un intérêt croissant pour les opportunités économiques qu'ils offrent. Cependant, l'étude souligne également un détournement de l'internationalisation chinoise. Elle indique que ces partenariats avec des entreprises chinoises ne servent pas seulement à promouvoir les intérêts de la Chine, mais contribuent également à la mondialisation des acteurs traditionnels de l'industrie automobile.

Ainsi, cette évolution complexe du rôle de la Chine en Afrique s'inscrit dans un contexte où les relations politiques traditionnelles sont entrelacées avec des dynamiques économiques en mutation. Ces dernières mettent en évidence la sophistication croissante des interactions sino-africaines dans le domaine de l'industrie automobile.

### IV. Coopération sud-sud entre Chine et Maroc : le déficit commercial Sino-Marocain : Analyse et Perspectives

Le paysage commercial entre le Maroc et la Chine présente également un défi notable, illustré par la persistance d'un déficit commercial qui s'accroît depuis 2011. Selon les données de l'Office des Changes de 2020, le déficit commercial vis-à-vis de la Chine a atteint 49 milliards de dirhams, comparativement à 47,1 milliards de dirhams en 2019<sup>1</sup>. Cette tendance souligne la nécessité d'une évaluation approfondie des facteurs contribuant à ce déséquilibre commercial. Elle suggère également l'importance d'explorer des mécanismes visant à atténuer ce déficit, tout en maintenant une croissance économique mutuellement bénéfique entre les deux nations.

<sup>1</sup> Office des changes, 2021, rapport annuel-Commerce Extérieur du Maroc





Ventilation du déficit par principaux pays en MDH



## V- Enjeux du Déficit commercial Sino-Marocain : Analyse des Dynamiques économiques bilatérales

La persistance du déficit commercial vis-à-vis de la Chine, qui s'accroît depuis 2011, suscite des interrogations quant aux dynamiques économiques entre les deux pays. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à cette tendance.

Premièrement, la structure des échanges commerciaux, caractérisée par l'exportation prédominante de produits tels que les phosphates et les produits agricoles du Maroc vers la Chine, peut jouer un rôle significatif. Ces exportations, bien qu'essentielles pour l'économie marocaine, peuvent ne pas suffire à compenser la valeur des biens manufacturés et des équipements électroniques importés de Chine.

Deuxièmement, la compétition sur certains marchés internationaux peut également influencer le déficit commercial. Les secteurs tels que l'automobile, les télécommunications et les énergies renouvelables, où la Chine investit de plus en plus au Maroc, peuvent générer des importations plus importantes que les exportations.

Troisièmement, les fluctuations des prix des matières premières, en particulier

celles liées aux phosphates, peuvent impacter la balance commerciale. Les variations des cours mondiaux peuvent avoir des répercussions sur la valeur des exportations marocaines vers la Chine, influençant ainsi le solde commercial.

Enfin, la stabilité politique et économique dans la région peut jouer un rôle crucial dans l'orientation future des échanges sino-marocains. Les incertitudes politiques ou économiques, tant au niveau national qu'international, peuvent influencer les décisions d'investissement et les schémas commerciaux.

Face à ces défis, il devient impératif pour les deux nations de rechercher des mécanismes visant à équilibrer les échanges commerciaux. Cela pourrait impliquer le renforcement de la compétitivité des exportations marocaines, la diversification des produits exportés, ainsi que le développement de partenariats stratégiques dans des secteurs à forte valeur ajoutée. Une compréhension approfondie de ces défis permettra aux gouvernements et aux entreprises des deux pays de prendre des mesures éclairées pour promouvoir une relation économique plus équilibrée et mutuellement avantageuse.

## VI Conclusion

En conclusion, cet article a exploré en profondeur la coopération sud-sud entre la Chine et le Maroc, en mettant l'accent sur ses objectifs, ses mécanismes et son impact spécifique sur les relations bilatérales. L'analyse a révélé une coopération riche et fructueuse, mais également complexe, caractérisée par des avantages significatifs pour les deux partenaires. Cependant, elle a également souligné les défis et les interrogations suscitées par le déficit commercial persistant entre les deux nations.

La coopération sud-sud, définie par des principes directeurs énoncés par le G77 en partenariat avec la Chine, a agi comme un



levier pour le développement durable, favorisant l'égalité entre Rabat et Pékin. Les activités phares, notamment dans le secteur agricole et l'industrie automobile, ont illustré l'ampleur des collaborations et des investissements directs, visant à promouvoir l'innovation, la sécurité alimentaire, et à répondre aux besoins de développement.

Cependant, le paysage commercial sino-marocain a été marqué par un défi notable, symbolisé par le déficit commercial croissant depuis 2011. Cette persistance soulève des questions cruciales sur les dynamiques économiques bilatérales. Les facteurs potentiels qui ont contribué ce déséquilibre commercial sont nombreux. On cite en particulier la structure des échanges commerciaux, la compétition sur les marchés internationaux, les fluctuations des prix des matières premières, et la stabilité politique régionale.

Pour atténuer ce déficit, il est impératif d'explorer des mécanismes tels que le renforcement de la compétitivité des exportations marocaines. De même, il est également indispensable de prendre en compte la diversification des produits exportés, et le développement de partenariats stratégiques dans des secteurs à forte valeur ajoutée. Une compréhension approfondie de ces défis permettra aux gouvernements et aux entreprises des deux pays de prendre des mesures éclairées pour promouvoir une relation économique plus équilibrée et mutuellement avantageuse.

Ainsi, la coopération sud-sud entre la Chine et le Maroc offre des perspectives prometteuses pour un partenariat durable. Mais elle nécessite une gestion attentive des défis économiques actuels pour réaliser pleinement son potentiel bénéfique pour les deux nations.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABDELHAMID. B. et coll. (2020) « La coopération sud-sud du Maroc : Caractéristiques, tendances et défis de la réduction de la vulnérabilité » Vol 3. N° 3, édition JEMED, p.15.

COLOM-JAÉN. A. (2013) « La coopération sud-sud au Sénégal de réelles opportunités de développement ? » édition Karthala, p.765-792.

AHMET. T. et coll. (2014) « Cartographie des mécanismes et des solutions de la coopération sud-sud dans les États arabes » Dossier bureau des Nations Unies pour la coopération sud-sud, p.64.

DIADIÉ. D. et coll. (2020) « Les relations commerciales entre l'Asie du Sud-Est et l'Afrique subsaharienne : les promesses d'une coopération sud-sud » édition Irasec et les Indes Savantes, Paris, p.22.

GUIRA. A. et coll. (2020) « La coopération sud-sud en tant que cadre conceptuel de la coopération économique Algérie-Afrique » Vol.5, N.° 1, édition revue d'enseignant-chercheur des études juridiques et politiques, pp.48-65.

JANIE LETROT. H.D. et coll. (2020) « La lettre de la Chine hors les murs N° 33 » les conseillers du commerce extérieur de la France, p.19.

LUCIE. N. (2017) « La coopération chinoise et le développement en Afrique subsaharienne : opportunités ou impacts ? » édition UQM, p.131.



LEVRAD. G-L (2017) in ANTONIO. G. « La coopération sud-sud, l'avenir de l'aide au développement ? La coopération économique et politique entre pays africains et pays émergents a évolué de manière significative au cours de ces dernières années. » pp.1-8 Ghislaine Djapouop, associée Pwc RDC, Tribune

MOUNIR. Z. et coll. (2011) « Coopération sud-sud et coopération triangulaire dans le système des Nations Unies » édition corps commun d'inspection Genève, p.91.

MOHAMMED. T.M. (2010) « Les relations Maroc-Chine : Bilan et perspective de développement », mot d'introduction directeur général de l'Institut Royal des études stratégiques, p.7

(2018) « L'avenir des relations Maroc-Chine dans un monde globalisé », mot d'allocution, Ires, p.5.

TIKTIK. A. et all. (2014) « Cartographie des mécanismes et des solutions de la coopération sud-sud dans les États Arabes. » Rapport des Nations Unies, 1er édition, p.64

NATIONS UNIES (2023) « Coopération sud-sud pour le développement » Comité de haut niveau pour la coopération sud-sud vingt et unième session New York, p.22.

OITBRPA (2017) « Coopération sud-sud pour le travail décent en Afrique » Cadre d'action p.37.

OUALALOU. F (2017). Chine-Maroc-Afrique Un Partenariat agroalimentaire novateur/China-Morocco-Africa.

PAIRAULT.T. (2018) « La Chine dans la mondialisation : l'insertion de la filière automobile chinoise en Algérie et au Maroc. » Revue internationale des économistes de langue française, pp. 133-150. ( halshs-01695880)

Ph. YSA (2019) « Commerce extérieur : Le Maroc doit » Journal, p.3.

RACHID. R. (2013) « La relation économique et commerciale sino-marocaine : De la coopération au partenariat stratégique » N° IX, l'année du Maghreb. Dossier de recherche, pp.235-249.

YOLANDE. B. (ss.dir.). Le travail mondialisé au Maghrib. Approches interdisciplinaires. La croisée de chemins ; édition IRD, pp.77-79.

ZARCHARIE. B.F. (2019) *Puissances émergentes et coopération Sud-Sud. Les enjeux de la pénétration chinoise en République Démocratique du Congo. Édition CEFIR.*

